



À CHACUN LA SIENNE.



**La collecte en porte à porte arrive à Flero.
Faisons la différence.**

Présentation

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

à partir du **3 novembre 2014** la collecte en porte à porte des déchets **touche au but dans notre commune**. Les poubelles positionnées sur la chaussée seront remplacées par la collecte chez l'habitant en couvrant à la fois les matériaux recyclables (papier, plastique, verre et canettes, déchets alimentaires ménagers, déchets verts) et les déchets non recyclables (ordures ménagères).

L'objectif est d'**augmenter sensiblement le tri sélectif**.

Actuellement, notre commune produit presque **6.000 tonnes de déchets chaque année** – environ 700 kg/an par personne – et le tri sélectif ne se chiffre **qu'à 35%**.

Avec le nouveau système de collecte en porte à porte, la Ville de Flero pourra réaliser, **dès 2015, au moins le 65% de tri sélectif**, en augmentant de manière significative la quantité de déchets pouvant être recyclés. Cela se traduira par un avantage évident et immédiat pour l'environnement et des moindres coûts à la charge de la collectivité.

Il faut sans doute un effort personnel pour modifier ses habitudes, nous en sommes conscients. Modifier notre approche aux déchets signifie distinguer, dans le quotidien, ce qui ne peut plus être réutilisé (et donc destiné à l'incinération ou à la décharge) et les matériaux qui doivent être récupérés et destinés au recyclage.

Justement pour assurer à nos concitoyens que l'effort réclamé correspondra à une **valorisation et réutilisation** effective des matériaux recyclables, cette Administration a opté de conserver la propriété de **papier, plastique, verre et métaux** (en provenance de la collecte en porte à porte et de celle des points d'apport volontaire à la collecte écologique communale), de manière à déterminer chaque année à quel marché il sera opportun adresser les matériaux en provenance du tri sélectif.

Avec le démarrage du nouveau service, pour tout doute ou question sur le nouveau système en porte à porte, contacter soit le **Département Écologique du Bureau Technique** communal, soit le **numéro vert gratuit** mis à disposition par l'Aprica.

Nous sommes sûrs et certains qu'avec un peu de patience et la collaboration de tous, nous serons en mesure de solutionner les inévitables petits problèmes et inconvéniens liés à la phase de démarrage du nouveau système de collecte des déchets, en achevant sous peu les résultats attendus.

L'Assesseur à l'Écologie
Arch. Laura Rossetti



Le calendrier de la collecte des déchets



*La collecte est prévue le samedi uniquement pour les usagers professionnels qui produisent de grandes quantités (bars, restaurants, supermarchés).

**Service payant.

Les déchets doivent être exposés sur la voie publique, d'une manière ordonnée et ils ne doivent entraver ni la circulation des piétons, ni celle des véhicules, **entre 17h00 et 19h00 du jour de la collecte. L'enlèvement s'effectue à partir de 19h00.**

Les bacs devront être retirés **au plus tard à 9h00 du jour suivant.**

Il est interdit d'exposer les déchets à des heures ou des jours autres que ceux spécifiés et dans des bacs autres que ceux autorisés. En présence de bacs non conformes, le retrait ne sera pas effectué et le motif sera signalé avec l'application d'un adhésif spécifique sur les bacs. En outre, la décharge illégale de déchets sera sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur. Après le démarrage du service en porte à porte, les sacs gris et les sacs jaunes, ainsi que les éventuels bacs, seront distribués auprès de **l'Éco-Centre communal.**

Sont à la charge des utilisateurs :

- le nettoyage des bacs
- le remplacement des bacs usés, perdus, volés, cassés.

Attention : le strict respect des indications pour une bonne séparation des déchets permet d'atteindre des niveaux élevés de qualité des matériaux recyclables, tels à assurer le meilleur placement sur le marché des différentes fractions et, par conséquent, un avantage pour l'environnement et pour les poches de la communauté.

Les déchets recyclables doivent être écoulés dans le bac marron

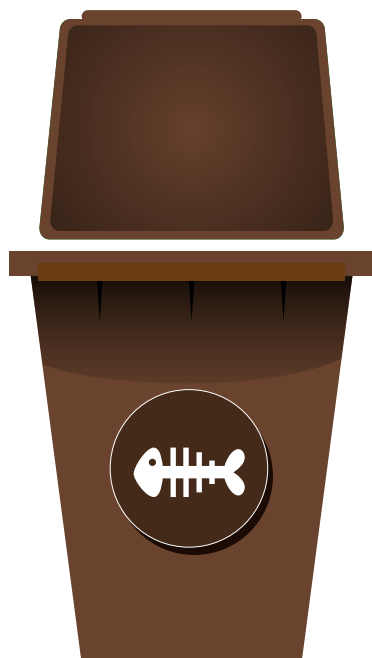
Les restes alimentaires de cuisine doivent être introduits dans les **sacs biodégradables fournis annuellement**. Pour l'enlèvement, les sacs doivent être introduits exclusivement dans les **bacs prévus pour l'exposition externe, fournis avec le kit initial**. Un conteneur aéré en plastique, lui aussi marron, est fourni pour être utilisé dans le logement en tant que poubelle sous-évier. Les usagers professionnels peuvent utiliser, en alternative, les conteneurs marrons à roues de 120 et 240 litres fournis sur demande. De son chef, l'usager ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

Quoi mettre :

déchets et restes de cuisine crus et cuits, épluchures et déchets de fruits et légumes, déchets de viande et de poisson, os et arêtes, pâtes et farines, pain, riz, noyaux de fruits, coques (d'œufs, noix, noisettes), filtres à thé et camomille, marcs de café, bouchons en liège, serviettes et mouchoirs en papier souillés, cartons à pizza souillés.

Quoi NE PAS mettre :

coupes d'herbe et élagages, déchets verts (herbe, feuilles, élagage de plantes), déjections d'animaux, papier de conditionnement alimentaire (gras, plastifié ou avec aluminium), mégots de cigarettes, liquides, huile, produits chimiques, couches et serviettes hygiéniques, chiffons, bois, cendre (de cheminée et barbecue).



Le papier

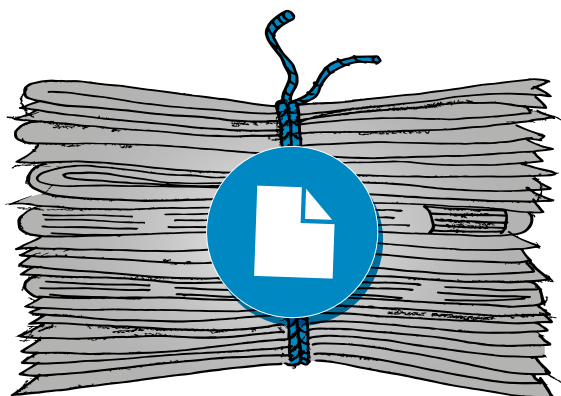
Le papier et le carton doivent être exposés dans des sacs en papier ou dans des boîtes en carton ou en paquets ficelés. Les usagers professionnels peuvent utiliser, en alternative, les conteneurs bleus à roues qui sont fournis sur demande. De son chef, l'utilisateur ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

Quoi mettre :

journaux, cahiers et magazines (sans parties adhésives, métal ou plastique), récipients en Tetra Pak (lait, jus de fruits et autres boissons), sacs en papier, barquettes et boîtes en carton pour aliments, emballages en carton pour jouets et vêtements, cartons à pizza sans restes de nourriture.

Quoi NE PAS mettre :

papier souillé d'aliments, papier chimique de fax ou autocopiant, tickets de caisse, papier sulfurisé, cartes plastifiées, emballages en cellophane, cartons à pizza avec restes de nourriture, sacs en plastique.



Le verre et le métal doivent être introduits dans le bac vert

Le verre et le métal doivent être introduits dans le bac vert spécifique, fourni avec le kit initial. Les usagers professionnels peuvent utiliser, en alternative, les conteneurs verts à roues de 120 et 240 litres fournis sur demande. De son chef, l'usager ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

Quoi mettre :

bouteilles, verres, pots, vases et carafes en verre, barquettes et conteneurs pour conserver et congeler des aliments, boîtes et tubes pour aliments, canettes pour boissons et liquides, papier d'aluminium, bocaux, cintres en métal, capsules métalliques, bonbonnes aérosol non étiquetées T et/ou F*, cafetières.

Quoi NE PAS mettre :

plats et tasses en faïence, ampoules à incandescence et à faible consommation, tubes fluorescents, miroirs, conteneurs en vitrocéramique (type pyrex) ou céramique, verres et objets en cristal, sacs en plastique, bonbonnes aérosol étiquetées T et/ou F*.



RAPPELEZ-VOUS DE vider, rincer et/ou nettoyer les récipients.



* dangereuses, toxiques, inflammables ou corrosives.



Où est-ce que je le jette ?



A

Aiguilles pour seringues (avec capuchon)	Sac gris
Ampoules de tous types	Point Communal de collecte écologique
Appareils électroniques (téléphones, chargeurs de batteries, jouets)	Point Communal de collecte écologique

B

Balais	Sac gris
Barquettes en aluminium	Bac vert
Bâtonnets en bois pour glaces	Bac marron
Batteries de voitures	Point Communal de collecte écologique
Boîtes de lessive	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Boîtes pour aliments	Bac vert
Bonbonnes aérosol avec gaz propulseur écologique	Bac vert
Bouchons en liège	Bac marron
Bouteilles en plastique	Sac jaune
Bouteilles en verre	Bac vert
Branchages d'élagage	Point Communal de collecte écologique
Briquets	Sac gris
Brosses à dents	Sac gris

C

Cadres en aluminium et en bois	Point Communal de collecte écologique
Cageots en bois pour fruits	Point Communal de collecte écologique
Cageots en carton pour fruits	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Cahiers et magazines non plastifiés	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Caoutchouc	Sac gris
Capsules de café	Sac gris
Capsules métalliques	Bac vert
Carafes en verres	Bac vert
Carton ondulé	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Cartons à pizza propres	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Cartons à pizza souillés	Bac marron
Casques pour moto	Point Communal de collecte écologique
Casseroles	Point Communal de collecte écologique
Cd, dvd, cassettes vidéo et leurs étuis	Sac gris
Cendres éteintes de cheminée	Sac gris
Chaise haute pour enfants	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants
Chaises en bois et en plastique	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants



Chiffons	Sac gris
Cintres en métal et en bois	Point Communal de collecte écologique
Cintres en plastique	Sac jaune
Conteneurs en carton pour sel/sucre	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Copeaux de bois	Point Communal de collecte écologique
Couches, couches-culottes et serviettes hygiéniques	Sac gris
Coupe d'herbe des prés	Point de collecte écologique/Conteneur vert
Coussins	Sac gris
Couverts en acier	Point Communal de collecte écologique
Couverts en plastique	Sac gris
Cure-dents	Bac marron
Cuvettes et objets divers en plastique dur	Sac gris

D

Dames-jeannes (sans paille)	Point Communal de collecte écologique
Dépliants non plastifiés	en paquets ficelés ou dans des boîtes en carton

E

Écrans	Point Communal de collecte écologique
Électroménagers (réfrigérateurs, climatiseurs, appareils de télévision, machines à laver, radios, lecteurs cd et dvd)	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants
Emballages en papier et en carton	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Éponges	Sac gris
Étiquettes adhésives	Sac gris

F

Faïences	Sac gris
Fermetures métalliques pour pots en verre	Bac vert
Feuilles sèches	Point de collecte écologique/Conteneur vert
Feutres	Sac gris
Filets pour fruits et légumes	Sac jaune
Film en cellophane pour aliments	Sac jaune
Filtres à thé	Bac marron
Fleurs (en petites quantités)	Bac marron
Fleurs artificielles	Sac gris

G

Gants en caoutchouc	Sac gris
Gravats en petites quantités en provenance de travaux dans logement privé	Point Communal de collecte écologique

H

Huiles minérales usagées (huile d'automobile) et végétales (huile de cuisine)	Point Communal de collecte écologique
---	---------------------------------------

J

Jantes	Point Communal de collecte écologique
Jouets de grandes dimensions	Point Communal de collecte écologique



Jouets de petites dimensions	Sac gris
Journaux	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Journaux	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton

L

Lames à raser	Sac gris
Languettes en aluminium des pots de yogourts	Bac vert
Lattes de bois	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants
Lingettes de cuisine souillées	Bac marron
Litières d'animaux domestiques	Sac gris
Livres (sans couverture plastifiées)	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Lunettes	Sac gris

M

Magnétoscopes	Point Communal de collecte écologique
Marcs de café	Bac marron
Matelas	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants
Médicaments périmés	Point de collecte écologique/point de collecte en pharmacie
Meubles (armoires, tables, chaises, canapés, lits, bahuts) de n'importe quel matériel	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants
Miroirs	Point Communal de collecte écologique
Mouchoirs en papier souillés	Bac marron
Moustiquaires	Sac gris

O

Objets en peluche ou avec rembourrage	Sac gris
Ordinateurs, imprimantes et claviers	Point Communal de collecte écologique

P

Paillasons	Sac gris
Palettes	Point Communal de collecte écologique
Papeterie (crayons, stylos, règles)	Sac gris
Papier cadeau	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Papier d'aluminium	Bac vert
Papier de verre	Sac gris
Papier gras pour aliments	Sac gris
Papier souillé de détergents ou autres substances	Sac gris
Papier sulfurisé	Sac gris
Parapluies	Sac gris
Petits électroménagers (balances de cuisine, grills, fers à repasser, aspirateurs, sèche-cheveux, micro-ondes)	Point Communal de collecte écologique
Piles	Point de collecte écologique/Conteneurs positionnés sur la chaussée
Planches à repasser	Point Communal de collecte écologique
Planchettes de n'importe quel matériel	Point Communal de collecte écologique





Plaques de verre	Point Communal de collecte écologique
Plastiques souples ou rigides pour pâtes, goûters, œufs	Sac jaune
Plats en plastique non « jetables »	Sac gris
Plats et verres jetables en plastique	Sac jaune
Pneus	Point Communal de collecte écologique
Portes et armoires en métal	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants
Pots en verre de yogourt /dessert	Bac vert
Pots et autres conditionnements en verre	Bac vert
Produits cosmétiques	Sac gris

R

Radiographies et tous types d'images médicales	Sac gris
Râpes	Sac gris
Rasoirs jetables	Sac gris
Rayonnages en métal	Point de collecte écologique/enlèvement déchets encombrants
Récipients de liquides de nettoyage pour la maison (non « dangereux »)	Sac jaune
Récipients en polystyrène pour aliments	Sac jaune
Récipients en Tetra Pak	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Restes de cuisine, en général, crus ou cuits	Bac marron
Robinetterie	Point Communal de collecte écologique

S

Sac à dos	Sac gris
Sacs à congeler	Sac jaune
Sacs en papier	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Sacs usés aspirateur	Sac gris
Sacs, vêtements, chaussures	Conteneurs Associations humanitaires
Serviettes en papier propres	En paquets ficelés ou dans des boîtes en carton
Serviettes en papier souillées	Bac marron
Skis et chaussures de ski	Point Communal de collecte écologique
Sommiers en métal pour lits	Point Communal de collecte écologique

T

Tickets de caisse	Sac gris
Trichloréthylène	Point Communal de collecte écologique
Tubes dentifrice	Sac gris
Tuyaux en caoutchouc	Sac gris

V

Valises	Point Communal de collecte écologique
Vases en terre cuite	Sac gris/Point de collecte écologique
Vélos	Point Communal de collecte écologique
Verre opale (flacons de parfum)	Bac vert
Verres en plastique non « jetables »	Sac gris
Verres en verre	Bac vert

INSERTO STACCABILE



Le plastique doit être introduit dans le sac jaune

Les emballages en plastique doivent être introduits exclusivement dans les sacs jaunes fournis annuellement. De son chef, l'utilisateur ne peut pas utiliser des conteneurs différents.


Quoi mettre :

bouteilles d'eau minérale, lait, boissons et huile, flacons et flacons à bec verseur pour détergents, savons et cosmétiques, récipients pour sauces, crèmes, yogourts et glaces, barquettes pour aliments (PET, en polystyrène et polypropylène), blisters et conditionnements façonnés, sachets et flacons pour : pâtes, chips, bonbons, légumes et surgelés (même ceux argentés à l'intérieur), filets pour fruits et légumes, films transparents, sachets et sacs des magasins, sacs pour : produits de jardinage, détergents et aliments pour animaux, petits pots de fleurs et de plantes utilisés pour la vente et le transport, matériaux pour la protection et le transport des marchandises (films, pluriball, chips en polystyrène), plats et verres jetables (rincés de tout résidu de nourriture), cintres pour vêtements entièrement en plastique, cageots en plastique pour fruits et légumes.

Quoi NE PAS mettre :

jouets, chaussures de gymnastique, pantoufles en plastique, tapis, meubles et pièces d'ameublement en plastique, dvd, cd, cassettes musicales et vidéos, photos et pellicules photographiques, plumes, parapluies, rasoirs jetables, réservoirs, seaux.

Attention : les récipients pour liquides en Tetra Pak ne doivent pas être introduits dans les sacs jaunes mais bien avec le papier.

 **RAPPELEZ-VOUS DE vider, rincer et/ou nettoyer, écraser les récipients.**



Les déchets non recyclables vont dans le sac gris

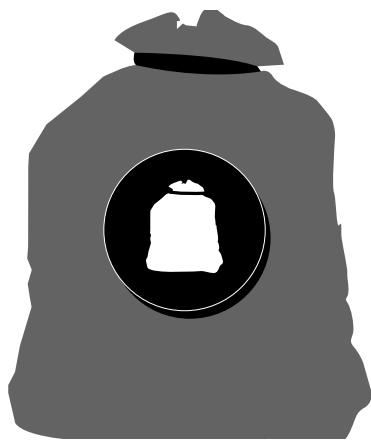
Tous les déchets non recyclables doivent être introduits exclusivement dans les **sacs gris fournis annuellement**. De son chef, l'utilisateur ne peut pas utiliser des conteneurs différents.

Quoi mettre :

papier souillé, gras, papier de verre, plats cassés et céramique en général (en quantité limitée), jouets en plastique non électroniques et sans piles, cd, dvd, cassettes musicales et vidéos, filtres et sacs pour aspirateur, couches, serviettes hygiéniques, déjections d'animaux, sparadraps, rasoirs jetables, mégots de cigarettes.

Quoi NE PAS mettre :

piles, huiles, médicaments, conteneurs et matériaux dangereux (colles, peintures, solvants, insecticides), ampoules à faible consommation et lampes fluorescentes, petits miroirs.



Les déchets verts

Pour l'enlèvement des déchets verts en provenance de zones vertes (herbe, élagages de plantes), l'apport doit être effectué auprès du Point Communal de collecte écologique. Uniquement pour les particuliers, un **service d'enlèvement hebdomadaire à domicile** est prévu ; ce service est activable uniquement **sur demande et il est payant**. Un conteneur marron à roues, avec couvercle vert, de 240 litres est fourni aux particuliers qui en font demande. L'enlèvement est effectué pour une période de 9 mois par ans, de mars à novembre.

Quoi mettre dans le conteneur :

coupes d'herbe, fleurs coupées, résidus verts de nettoyage du potager, élagages d'arbres et de haies (de maximum 5 cm de diamètre et coupés de manière à entrer dans le conteneur).

Attention : les déchets non conformes aux indications détaillées et non contenus dans le conteneur prévu ne seront pas enlevés.



Les déchets encombrants

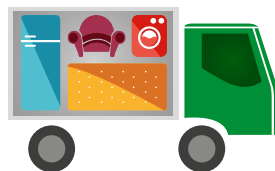
Pour l'écoulement des déchets volumineux, tel que les meubles et les électroménagers, les habitants de Flero ont à disposition un service d'enlèvement **gratuit sur réservation**. La **réservation** doit être effectuée **au moins 3 jours avant** la date prévue pour l'enlèvement, en spécifiant le type de déchet dont on demande le retrait. Les déchets doivent être positionnés **au plus tard à 8h00 sur la chaussée**, en proximité de son propre logement, dans un lieu accessible aux moyens, sans pour cela entraver la circulation des véhicules et des piétons. L'enlèvement est effectué **chaque deuxième samedi du mois**.

On n'effectue pas des opérations de débarras de caves, galetas, garages et autres activités de portage dans une propriété privée.

L'enlèvement peut être réservé en téléphonant au **numéro vert gratuit 800 437678** du **lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00** et le **samedi de 8h00 à 15h00**.

L'enlèvement est effectué en fonction des conditions suivantes :

- maximum 10 usagers pour chaque service programmé
- maximum 3 pièces ou 2 mètres cubes de déchets pour chaque usager.



Point Communal de collecte écologique

Les habitants de Flero disposent du **Point Communal de collecte écologique de via Pirandello**.

L'accès est autorisé uniquement aux particuliers résidents et aux usagers professionnels ayant siège dans la commune de Flero et régulièrement inscrits au rôle.

L'entrée au Point de collecte écologique est autorisée uniquement aux particuliers en possession de la Carte Régionale des Services ou moyennant un badge fourni avec le kit pour les usagers professionnels.

Tous les déchets apportés devront être **pesés dans le Point de collecte écologique**.

On peut apporter au Point de collecte écologique les déchets suivants : déchets encombrants, papier et carton, verre et canettes, plastique, coupes d'herbe et élagages de plantes, bois, ferraille, RAEE *, accumulateurs au plomb, huiles végétales usées (huile de cuisine), huiles minérales usées (huile d'automobile), gravats (en petite quantité), conteneurs de produits étiquetés T et/ou F, déchets recyclables, vêtements usagés, tubes fluorescents, écrans, médicaments périmés, cartouches pour imprimantes, toner, pneus.

***R.A.E.E. (Déchets d'Appareils Électriques et Électroniques)**

Ce sont tous les électroménagers et les produits technologiques, de tout type et dimension, qui pour fonctionner nécessitent d'une prise électrique, de piles ou de batteries. Par exemple : réfrigérateurs, machines à laver, appareils de télévision, ordinateurs, écrans, mobiles, caméras, jeux vidéos, lecteurs MP3, fers à repasser, sèche-cheveux, mixers, aspirateurs, etc.



Les déchets R.A.E.E. peuvent volontairement être apportés par les particuliers et par les usagers professionnels de Flero, si leur nature et leur quantité est assimilée à ceux produits dans un logement domestique.

Attention : si les R.A.E.E. ne sont pas correctement écoulés, ils provoquent de graves pollutions de l'air, de l'eau et du sol.

Contacts et informations



www.apricaspa.it
info@apricaspa.it

Aprica SpA

Siège légal

Via Lamarmora 230 - 25124 Brescia

Siège opérationnel

Via Codignole 32f/g - 25124 Brescia